

# La falaise s'effondre, une maison menacée

**MESNIL-VAL** L'image est impressionnante, à proximité de la plage de Mesnil-Val, hameau de Criel-sur-Mer. Un énorme tas de craie, surmonté de terre, d'herbe et des restes d'une clôture, a glissé du sommet au pied de la falaise, laissant une maison et sa véranda, entourées d'une pelouse impeccablement tondue, à quelques mètres seulement du vide. L'effondrement, qui remonterait à vendredi, s'est produit sous la route touristique qui rejoint Le Tréport, à 5 km au nord. Il rappelle celui qui s'était produit début septembre à Mers-les-Bains.

## LA MAISON SANS DOUTE CONDAMNÉE

Le maire de Criel, Alain Trouessin, a pris deux arrêtés pour interdire strictement l'accès au pavillon et à la rue des Vikings, impasse qui dessert cette habitation. Il précise qu'il s'agit d'une résidence secondaire,



Plusieurs tonnes de craie, de terre et d'herbe ont glissé du sommet vers le pied de la falaise.

actuellement inoccupée, dont les détenteurs ont été prévenus.

Les experts du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) sont attendus sur place au-

jourd'hui pour évaluer la situation. Mais l'édile estime que la maison est sans doute condamnée. Elle devrait faire l'objet d'une mesure d'expropriation puis être démolie, avec le recours au Fonds Barnier pour indemniser les propriétaires.

## PHÉNOMÈNE D'ÉROSION

Selon le maire, ce « recul brutal » de la falaise, de plusieurs mètres d'un coup, est sans doute dû aux fortes pluies de ces derniers jours, qui se sont infiltrées dans le sol, ont fragilisé la craie et accéléré le phénomène d'érosion. Celui-ci est important sur le territoire de Criel-sur-Mer. Les dégâts les plus spectaculaires sont visibles à Criel-Plage, où la rue Chevington est fermée depuis plusieurs années déjà. Dernièrement, une maison devenue inhabitable y a été démolie. Mesnil-Val semblait moins touché ces derniers temps. XAVIER TOGNI